



Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur
l'accès à l'information, la participation
du public au processus décisionnel
et l'accès à la justice en matière
d'environnement

Groupe de travail des Parties**Vingt-cinquième réunion**

Genève, 3 mai et 7 et 8 juin 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Ouverture de la première partie de la réunion
et adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté
de la vingt-cinquième réunion*****Qui se tiendra le 3 mai (en ligne) et les 7 et 8 juin (selon des modalités
hybrides permettant une participation en ligne ou en personne)******Introduction**

En raison des restrictions liées à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et compte tenu de la disponibilité de services d'interprétation à distance, la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) se déroulera en deux parties : a) le 3 mai 2021, les points de nature informative seront examinés dans le cadre d'une réunion en ligne et aucune décision ne sera prise, hormis l'adoption de l'ordre du jour ; b) les 7 et 8 juin 2021, les points appelant une prise de décisions seront examinés selon des modalités hybrides (permettant une participation en ligne ou en personne). Les projets de conclusion auxquels aura abouti la première partie de la réunion seront présentés au Groupe de travail pour examen et adoption pendant la seconde partie de la réunion.

* Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.

** Les informations concernant la procédure d'inscription à la réunion et les autres modalités pratiques seront affichées sur la page Web de la réunion, à l'adresse : <https://unece.org/environmental-policy/events/aarhus-convention-wgp-25>.



Horaires :

- Lundi 3 mai (en ligne), 10 h 00–midi et 14 h 00–16 h 00 (compte tenu de la disponibilité des services d'interprétation pour la participation à distance)
- Lundi 7 et mardi 8 juin (modalités hybrides), 10 h 00–13 h 00 et 15 h 00–18 h 00
- Pausés déjeuner : midi–14 h 00 le 3 mai, et 13 h 00–15 h 00 les 7 et 8 juin
- Pausés café, selon le temps disponible.

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la première partie de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales.
3. Comptes rendus des présidents des équipes spéciales et autres informations actualisées sur les faits nouveaux dans les domaines de l'accès à l'information, de la participation du public au processus décisionnel et de l'accès à la justice.
4. Renforcement des capacités et sensibilisation.
5. Promotion de la Convention et évolutions et corrélations pertinentes.
6. Clôture de la première partie de la réunion.
7. Ouverture de la seconde partie de la réunion et adoption de règles visant à faciliter la participation et la prise de décisions à distance.
8. État des ratifications de la Convention.
9. Préparatifs de la septième session de la Réunion des Parties :
 - a) Accès à l'information ;
 - b) Participation du public au processus décisionnel ;
 - c) Accès à la justice ;
 - d) Application des principes de la Convention dans les instances internationales ;
 - e) Mécanisme de réaction rapide chargé de traiter les cas relevant de l'article 3 (par. 8) de la Convention ;
 - f) Adhésion de la Guinée-Bissau ;
 - g) Programme de travail pour la période 2022-2025 ;
 - h) Plan stratégique pour la période 2022-2030 ;
 - i) Déclaration ;
 - j) Arrangements financiers ;
 - k) Ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties ;
 - l) Lieu de la septième session de la Réunion des Parties.
10. Mécanisme d'examen du respect des dispositions.
11. Mécanisme d'établissement de rapports.
12. Mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021, y compris les questions financières.
13. Séance thématique sur les organismes génétiquement modifiés.
14. Questions diverses.
15. Appel nominal en vue de recenser les Parties présentes.
16. Adoption des conclusions de la réunion.

II. Annotations

Première partie : lundi 3 mai 2021

1. Ouverture de la première partie de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Date et heure : lundi 3 mai, 10 h 00–10 h 10

Le Groupe de travail des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) sera invité à adopter l'ordre du jour de sa vingt-cinquième réunion tel qu'il figure dans le présent document¹.

2. Séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales

Date et heure : lundi 3 mai, 10 h 10–midi et 14 h 00–14 h 30

La séance thématique se déroulera sous la forme d'exposés et de tables rondes. Les sujets examinés seront notamment la sécurité biologique² et la géo-ingénierie³ (compte tenu de la décision VI/4 (ECE/MP.PP/2017/2/Add.1), adoptée par la Réunion des Parties à sa sixième session (Budva (Monténégro), 11-14 septembre 2017)), ainsi que les conclusions de la vingt-quatrième réunion du Groupe de travail (Genève, 1^{er}-3 juillet 2020).

L'ordre du jour de la séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales sera élaboré en étroite coopération avec la Présidente de la séance thématique⁴.

Document(s) :

Programme provisoire de la séance thématique sur la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales (AC/WGP-25/Inf.1)

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/6)

3. Comptes rendus des présidents des équipes spéciales et autres informations actualisées sur les faits nouveaux dans les domaines de l'accès à l'information, de la participation du public au processus décisionnel et de l'accès à la justice

Date et heure : lundi 3 mai, 14 h 30–15 h 10

Le Groupe de travail des Parties sera informé par les présidents des équipes spéciales des conclusions : a) de la septième réunion de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information établie au titre de la Convention d'Aarhus (Genève (en ligne), 16 et 17 novembre 2020) ; b) de la treizième réunion de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice établie au titre de la Convention d'Aarhus (Genève, 15 et 16 février 2021) ; c) de la neuvième réunion de l'Équipe

¹ Tous les documents seront consultables sur le site Web de la Convention (<https://unece.org/environmental-policy/events/aarhus-convention-wgp-25>).

² Voir le document AC/WGP-24/Inf.4, par. 7, à l'adresse : https://unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/wgp/WGP_24/AEC/Inf.4_Chair_s_Note_PPIF.pdf.

³ Voir le document AC/WGP-24/Inf.21 (point 8 viii)), à l'adresse : https://unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/wgp/WGP_24/WGP-24_List_of_outcomes_28-29_October_session_as_adopted_-_Copy.pdf.

⁴ Le programme de la séance thématique sera affiché en temps utile sur la page Web de la réunion.

spéciale de la participation du public au processus décisionnel établie au titre de la Convention d'Aarhus (Genève, 1^{er} et 2 mars 2021); d) des activités menées dans ces domaines depuis sa vingt-quatrième réunion. Les délégations seront invitées à communiquer des informations supplémentaires sur les faits nouveaux pertinents.

Document(s) :

Rapport de l'Équipe spéciale de l'accès à l'information sur sa septième réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2021/3)

Rapport de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel sur sa neuvième réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2021/4)

Rapport de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice sur sa treizième réunion (ECE/MP.PP/WG.1/2021/5)

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/6)

4. Renforcement des capacités et sensibilisation

Date et heure : lundi 3 mai, 15 h 10–15 h 30

Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées par le secrétariat, les délégations et d'autres organisations sur les activités de renforcement des capacités menées depuis sa vingt-quatrième réunion.

Document(s) :

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/6)

5. Promotion de la Convention et évolutions et corrélations pertinentes

Date et heure : lundi 3 mai, 15 h 30–15 h 50

Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées par le secrétariat, les délégations et d'autres organisations concernant les activités de promotion de la Convention menées dans d'autres régions et la coopération pratiquée avec d'autres organisations sur les questions pertinentes depuis sa vingt-quatrième réunion.

Document(s) :

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/6)

6. Clôture de la première partie de la réunion

Date et heure : lundi 3 mai, 15 h 50–16 h 00

La Présidente prononcera la clôture de la première partie de la réunion.

Seconde partie : lundi 7 juin et mardi 8 juin 2021

7. Ouverture de la seconde partie de la réunion et adoption de règles visant à faciliter la participation et la prise de décisions à distance

Date et heure : lundi 7 juin, 10 h 00–10 h 15

Le Groupe de travail examinera et adoptera des règles de fonctionnement visant à faciliter la participation et la prise de décisions à distance.

Document(s) :

Projet de règles de fonctionnement visant à faciliter la participation et la prise de décisions à distance à la vingt-cinquième réunion du Groupe de travail des Parties à la Convention d'Aarhus compte tenu des circonstances exceptionnelles (ECE/MP.PP/WG.1/2021/20)

8. État des ratifications de la Convention

Date et heure : lundi 7 juin, 10 h 15–10 h 20

Le secrétariat donnera au Groupe de travail un aperçu de l'état des ratifications, des acceptations, des approbations et des adhésions concernant la Convention, l'amendement à la Convention et le Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou prévu ayant trait à la ratification, à l'acceptation, à l'approbation ou à l'adhésion concernant ces instruments dans leurs pays. Le Groupe de travail devrait prendre note de ces faits nouveaux.

9. Préparatifs de la septième session de la Réunion des Parties

Date et heure : lundi 7 juin, 10 h 20–13 h 00 et 15 h 00–18 h 00, et mardi 8 juin, 10 h 00–10 h 30 et (s'il y a lieu) midi–13 h 00

a) Accès à l'information

Date et heure : lundi 7 juin, 10 h 20–11 h 00

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur la promotion d'un accès effectif à l'information et le projet de recommandations actualisées sur les outils d'information électroniques, en vue de les soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session (qui se déroulera du 18 au 21 octobre 2021) pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de recommandations actualisées sur les outils d'information électroniques (ECE/MP.PP/WG.1/2021/13)

Projet de décision sur la promotion d'un accès effectif à l'information (ECE/MP.PP/WG.1/2021/14)

b) Participation du public au processus décisionnel

Date et heure : lundi 7 juin, 11 h 00–11 h 40

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur la promotion d'une participation effective du public au processus décisionnel, en vue de le soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de décision sur la promotion d'une participation effective du public au processus décisionnel (ECE/MP.PP/WG.1/2021/15)

c) Accès à la justice

Date et heure : lundi 7 juin, 11 h 40–12 h 20

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur la promotion d'un accès effectif à la justice, en vue de le soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de décision sur la promotion d'un accès effectif à la justice (ECE/MP.PP/WG.1/2021/16)

d) Application des principes de la Convention dans les instances internationales

Date et heure : lundi 7 juin, 12 h 20–13 h 00

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur la promotion de l'application des principes de la Convention dans les instances internationales, en vue de le soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de décision sur la promotion de l'application des principes de la Convention dans les instances internationales (ECE/MP.PP/WG.1/2021/17)

e) Mécanisme de réaction rapide chargé de traiter les cas relevant de l'article 3 (par. 8) de la Convention

Date et heure : lundi 7 juin, 15 h 00–16 h 00

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur un mécanisme de réaction rapide chargé de traiter les cas relevant de l'article 3 (par. 8) de la Convention, tel qu'il figure dans le projet de note sur cette question, en vue de le soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de note concernant un mécanisme de réaction rapide chargé de traiter les cas relevant de l'article 3 (par. 8) de la Convention (ECE/MP.PP/WG.1/2021/12)

f) Adhésion de la Guinée-Bissau

Date et heure : lundi 7 juin, 16 h 00–16 h 30

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur l'adhésion de la Guinée-Bissau, en vue de le soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de décision sur l'adhésion de la Guinée-Bissau (ECE/MP.PP/WG.1/2021/21)

g) Programme de travail pour la période 2022-2025

Date et heure : lundi 7 juin, 16 h 30-17 h 15

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur le programme de travail pour la période 2022-2025, en tenant compte des conclusions des débats tenus au titre des précédents points de l'ordre du jour, en vue de soumettre ce texte à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de décision sur le programme de travail pour la période 2022-2025 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/8)

h) Plan stratégique pour la période 2022-2030

Date et heure : lundi 7 juin, 17 h 15–17 h 40

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur le plan stratégique pour la période 2022-2030, en vue de le soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de décision sur le plan stratégique pour la période 2022–2030 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/11)

i) Déclaration

Date et heure : lundi 7 juin, 17 h 40–18 h 00

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de déclaration sur la démocratie environnementale pour un développement durable, inclusif et résilient, élaboré par le Bureau de la Réunion des Parties à la Convention et le Bureau de la Réunion des Parties au Protocole. Il sera également invité à charger le Bureau de la Convention d'établir la version définitive de ce projet en coopération avec le Bureau du Protocole, aux fins de sa soumission pour examen et adoption par les Parties aux deux instruments pendant le débat conjoint de haut niveau de la septième session de la Réunion des Parties à la Convention et de la quatrième session de la Réunion des Parties au Protocole, qui aura lieu le 21 octobre 2021.

Document(s) :

Projet de déclaration sur la démocratie environnementale pour un développement durable, inclusif et résilient (ECE/MP.PP/WG.1/2021/18)

j) Arrangements financiers

Date et heure : mardi 8 juin, 10 h 00–10 h 15

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet de décision sur les arrangements financiers, en vue de le soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de décision sur les arrangements financiers (ECE/MP.PP/WG.1/2021/9)

k) Ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties

Date et heure : mardi 8 juin, 10 h 15–10 h 25

Le Groupe de travail sera invité à examiner et approuver le projet d'ordre du jour provisoire établi par le Bureau pour la septième session de la Réunion des Parties à la Convention. Il devrait charger le Bureau d'établir la version définitive de l'ordre du jour provisoire en vue de sa soumission à la Réunion des Parties à sa septième session.

Document(s) :

Projet d'ordre du jour de la septième session de la Réunion des Parties (ECE/MP.PP/WG.1/2021/10)

l) Lieu de la septième session de la Réunion des Parties

Date et heure : mardi 8 juin, 10 h 25–10 h 30

Le secrétariat informera le Groupe de travail du lieu de la septième session de la Réunion des Parties.

10. Mécanisme d'examen du respect des dispositions

Date et heure : mardi 8 juin, 10 h 30–11 h 20

Le Groupe de travail sera informé des conclusions des soixante-septième, soixante-huitième, soixante-neuvième et soixante-dixième réunions du Comité d'examen du respect des dispositions (Genève (en ligne), 6-10 juillet 2020, Genève (en ligne), 23-27 novembre 2020, Genève (en ligne), 25-29 janvier 2021 et Genève (en ligne), 12-16 avril 2021, respectivement) et des autres faits nouveaux pertinents. Le Groupe de travail devrait prendre note des informations communiquées.

Document(s) :

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/6)

11. Mécanisme d'établissement de rapports

Date et heure : mardi 8 juin, 11 h 20–11 h 40

Le Groupe de travail sera informé de l'état de la soumission des rapports nationaux de mise en œuvre. Il sera aussi invité à examiner et approuver le projet de décision sur les prescriptions en matière d'établissement de rapports, en vue de le soumettre à la Réunion des Parties à sa septième session pour examen et adoption.

Document(s) :

Projet de décision sur les prescriptions en matière d'établissement de rapports (ECE/MP.PP/WG.1/2021/19)

12. Mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021, y compris les questions financières

Date et heure : mardi 8 juin, 11 h 40–midi

Le Groupe de travail devrait prendre note du rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021, établi par le secrétariat, en tenant compte des débats menés au titre des précédents points de l'ordre du jour. Les délégations seront encouragées à informer le Groupe de travail des contributions financières qu'elles comptent verser.

Document(s) :

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/6)

Rapport sur les contributions et les dépenses liées à la mise en œuvre du programme de travail de la Convention pour la période 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/7)

13. Séance thématique sur les organismes génétiquement modifiés

Date et heure : mardi 8 juin, 15 h 00–16 h 15

La séance thématique sera organisée sous la forme d'une table ronde, suivie d'un débat général. L'ordre du jour de la séance thématique sera élaboré en étroite coopération avec le Président de la table ronde conjointe sur la sensibilisation du public, l'accès à l'information et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés⁵.

⁵ Le programme de la séance thématique sera affiché en temps utile sur la page Web de la réunion.

Document(s) :

Programme provisoire de la séance thématique sur les organismes génétiquement modifiés (AC/WGP-25/Inf.2)

Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour la période 2018-2021 (ECE/MP.PP/WG.1/2021/6)

14. Questions diverses

Date et heure : mardi 8 juin, 16 h 15–16 h 20

Les délégations qui souhaitent proposer l'examen de questions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

15. Appel nominal en vue de recenser les Parties présentes

Date et heure : mardi 8 juin, 16 h 20–17 h 00

Le secrétariat procédera à un appel nominal en vue de recenser les Parties connectées à distance. Dans le même temps, la Présidente, avec l'aide du secrétariat, établira la version définitive du projet de conclusions de la réunion.

16. Adoption des conclusions de la réunion

Date et heure : mardi 8 juin, 17 h 00–18 h 00

Le Groupe de travail sera informé des résultats de l'appel nominal et devrait examiner et adopter les conclusions de sa vingt-cinquième réunion.
